

Le construit social des catastrophes dites naturelles : retombées pour la formation et la pratique du travail social.

Danielle Maltais, Ph.D, Simon Gauthier, Msc (en cours), Ève Pouliot, (Ph.D. candidate).
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Département des sciences humaines, Unité
d'enseignement en travail social. danielle_maltais@uqac.ca

Introduction

En 2007, 133 pays ont été exposés à des catastrophes naturelles (CRED, 2008), ce que l'on peut qualifier de catastrophes macrosociales lorsqu'un nombre important de personnes sont affectées par celles-ci (De Clerq, 1999 ; Maltais, 2005). Le centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (The Centre for Research on the Epidemiology of Disaster) a rapporté, qu'en 2007, il y a eu dans le monde, 414 désastres naturels qui ont provoqué la mort de 16 847 personnes, qui ont affecté plus de 211 millions d'individus et qui ont causé des dommages matériels estimés à plus de 74, 99 milliards de dollars américains (CRED, 2008). Généralement, les désastres « dits naturels », causés généralement par des perturbations climatiques, traumatisent un nombre élevé d'individus et perturbent l'organisation et la prestation des soins de santé et des services psychosociaux. Au Canada et en Amérique du nord et dans plusieurs autres pays dans le monde, la survenue de catastrophes mobilisent généralement un ensemble important d'intervenants psychosociaux, dont les travailleurs sociaux, pendant une période de temps variant de quelques jours à plusieurs mois. Ces intervenants sociaux doivent entre autre soutenir les victimes et les membres de leur famille dans divers lieux publics et privés tout en dépistant les personnes à risque de développer des problèmes de santé biopsychosociaux comme l'état de stress post-traumatique ou tout autre type de problème de santé psychologique ou de dysfonctionnement social.

La fréquence des désastres ainsi que leurs conséquences humaines, communautaires et sociales et l'ampleur des dommages matériels qui y sont associés peuvent être considérés comme le résultat de facteurs humains liés au déploiement d'activités mal avisées dans l'environnement (urbanisation et industrialisation rapides, déboisement, construction dans des zones à risque d'inondations ou de glissements de terrain, déréglementation industrielle, importation de produits toxiques, etc.), de conflits socioéconomiques (guerres, conflits politiques, déplacement de segments de la population dans des environnements à risque) ou de la répartition inégale des ressources tant économiques, sociales et culturelles entre individus, communautés et pays (Blaikie, Cannon, Davis & Wisner, 1994). D'ailleurs, la survenue d'un désastre permet souvent de constater la pauvreté qui caractérise un bon nombre d'individus qui demeurent dans des quartiers ou zones à haut risque de catastrophes. C'est d'ailleurs pourquoi Blaikie *et al.* (1994) considèrent que les désastres doivent être considérés comme un produit de l'environnement social, politique et économique étant donné que celui-ci joue un rôle déterminant dans la vie des individus et en particulier pour ceux possédant peu de ressources personnelles, sociales ou économiques (les personnes vulnérables en cas de désastre).

Une des missions fondamentales des intervenants sociaux est de protéger et de promouvoir le bien-être des individus et de leur collectivité, et en particulier celui des populations et des communautés vulnérables. Zarkour (1996) considère que, lorsque les travailleurs sociaux interviennent en cas de désastre, ils répondent à cette mission et à plusieurs autres qui sont traditionnellement dévolues aux travailleurs sociaux, soit la prestation de services aux individus, groupes ou collectivités vulnérables ou

vulnérabilisés par des situations ou des environnements inadéquats, l'établissement de liens ou de ponts entre les individus en difficulté et les ressources d'aide, l'amélioration de l'accessibilité aux services de santé et sociaux aux personnes vulnérables et la transformation des systèmes micro et macro sociaux afin d'améliorer la qualité de vie des individus et de leur collectivité.

Zakour et Harrel (2003) estiment, pour leur part, que les personnes vulnérables ont peu accès à des services de soutien en raison de différents types d'injustices sociales dont une répartition inégale des ressources de soutien au sein des communautés (les quartiers les plus pauvres ayant un nombre moins élevé d'organismes développant des programmes de prévention et de soutien aux victimes de sinistres), la présence de facteurs de risque plus importants dans des quartiers regroupant des individus plus vulnérables (vieilles maisons, infrastructures collectives en mauvais état incluant routes, ponts et services d'aqueduc) et la présence de barrières géographiques ralentissant la distribution de l'aide dans les quartiers défavorisés. Les travailleurs sociaux doivent alors s'assurer que toute personne vulnérabilisée, par son exposition à une catastrophe, ait accès à un ensemble varié de ressources lui permettant de prévenir la détérioration de son bien-être et de sa qualité de vie. Cet accès aux services peut être direct (services de soutien moral et technique offerts directement par les intervenants sociaux) ou indirect (établissement de liens avec des organismes de la communauté, soutien à des organismes ou à des groupes voués à la défense des droits des sinistrés, mise en place et coordination de ressources de soutien, etc.).

Le concept de vulnérabilité en cas de catastrophe en travail social

En travail social, l'utilisation du concept de vulnérabilité est essentiel lorsque l'on étudie non seulement la fréquence de l'exposition à un désastre mais aussi les causes et les conséquences des catastrophes naturelles sur la santé biopsychosociale des victimes et le rétablissement des individus et de leur communauté. D'ailleurs, les désastres peuvent être considérés comme le résultat de la rencontre entre un élément déclencheur comme un tremblement de terre, une inondation, une éruption volcanique, etc. et la vulnérabilité des individus, des communautés et des régions (Marschang, 2007).

Au début des années 90, plusieurs chercheurs ont insufflé une nouvelle direction à leurs études en abordant la réalité des désastres sous l'angle de la vulnérabilité. Dans le contexte d'un désastre, la vulnérabilité constitue la capacité d'une personne ou d'un groupe à anticiper, à composer, à résister et à se rétablir de l'impact d'un danger naturel (Blaikie, Cannon, Davis & Wisner, 1994). Selon Watts et Bolhe (1993), le concept de vulnérabilité comprend trois éléments : 1) le risque d'être exposé à des situations de crise (l'exposition) 2) le risque de ne pas avoir les ressources nécessaires à faire face à la situation (capacité à s'en sortir) et 3) le risque d'encourir des conséquences négatives à la suite de l'exposition à des crises (potentialités). Certains auteurs ont soutenu l'hypothèse que le niveau de vulnérabilité d'une personne réellement ou potentiellement à risque d'être sinistrée pouvait être augmentée par l'interaction synergique de divers facteurs individuels et sociaux tels que l'âge, le genre, la classe sociale, la caste, la race, l'ethnicité, le niveau d'autonomie, etc. (Blaikie *et al.*, 1994 ; Peacock *et al.*, 1997). Pour leur part, Blaikie *et al.*, (1994) considèrent que la vulnérabilité des individus « is generated by social, economic and politic process that influence how hazards affect

people in varying ways and differing intensities » (p.5). La figure 1 illustre très bien cet état de fait en permettant de constater que les impacts des catastrophes sont les produits de la combinaison de plusieurs facteurs sociopolitiques pré-désastre.

Vulnérabilité et fréquence des désastres

Étant donné que l'occurrence d'un désastre naturel a été longtemps et historiquement associée à un « *acte de Dieu* » affectant supposément de manière aléatoire les communautés humaines (Fothergill & Peek, 2004), peu de recherches empiriques ont réellement tenté de dégager les impacts que peuvent exercer les éléments socioculturels, politiques et économiques sur la fréquence des désastres et le niveau de vulnérabilité des victimes de divers types de désastres (Chia-Chen Chen, Keith, Airriess, Li & Leong, 2007; Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006; Fothergill & Peek, 2004; Blaikie *et al.*, 1994). Toutefois, l'importante progression de la fréquence des désastres « dits naturels » a éveillé progressivement la conscience humaine quant à son niveau de responsabilité dans la succession toujours plus rapprochée de bouleversements environnementaux aux forces d'impact jusqu'alors inégalées (Morin & Huot, 2007). L'enchevêtrement de ces changements écologiques a donc encouragé les chercheurs de différents champs disciplinaires à réfléchir sur la responsabilité de l'activité humaine dans l'élévation de son niveau de vulnérabilité face au risque de se faire (re)victimiser toujours plus et toujours plus fortement par la survenue croissante de catastrophes dites « naturelles » (Morin & Huot, 2007). En réalité, la situation écologique alarmante se nourrit des inégalités sociales divisant toujours plus les communautés entre elles au lieu de faire en sorte de conjuguer leurs efforts concrets à réduire le nombre de désastres et l'ampleur des conséquences sous-jacentes potentiellement dévastatrice (Morin & Huot, 2007). Ce constat est renforcé par l'accumulation et la propagation de données provenant de diverses études constituant des appels à la conscience à l'égard des liens significatifs existant entre la pauvreté et le degré de vulnérabilité face à l'adversité (Peacock *et al.*, 1997; Morrow & Enarson, 1998; Aptekar & Boore, 1990; Fothergill & Peek, 2004; Henkel, Dovidio, & Gaertner, 2006).

Vulnérabilité des communautés

La réalisation de ces efforts scientifiques et les découvertes sous-jacentes ont graduellement amener certains auteurs dont Quarantelli (1998) à évaluer le niveau de vulnérabilité des communautés face aux désastres par la manière dont une société est organisée plutôt que par l'étendue, l'intensité, ou la durée de l'événement adverse. L'étude de la vulnérabilité a généré, au sein de multiples disciplines, l'émergence de profondes transformations dans la façon de penser les catastrophes naturelles et d'y intervenir, et ce, même à l'intérieur de professions telles que la géographie ou la géomorphologie qui contribua, entre autre, à une mauvaise interprétation de la notion de désastre et de risque naturel (Héту (dans : Laurin, Klein, & Tardiff). Comme le dénonce le géographe québécois Bernard Héту (dans : Laurin, Klein, & Tardiff, 2001 : p. 65) : « *Si les catastrophes sont si terribles dans les pays en voie de développement, ce n'est pas seulement à cause des diktats de la géographie (volcanisme, typhon, ouragan, mousson), mais surtout en raison du niveau d'exposition excessif dans lequel se trouvent des pans entiers de la population, en particulier les plus pauvres* ». L'auteur précise également qu' « *Une catastrophe, quand bien même on la qualifierait de naturelle, est d'abord et avant tout un phénomène social* » (p.64) car celle-ci dépend du « (...) *degré d'exposition aux risques que chaque société est prête à accepter, lequel est fonction de l'époque et du lieu* » (p.65).

Or, il apparaît que ce « seuil de tolérance » est très disparate tant au niveau infranational qu'international. Ce constat soulève un second questionnement. Quels éléments guident la planification et le déploiement des mesures préventives et curatives par rapport à l'occurrence potentielle ou réelle d'une catastrophe? À même de générer le (re)jaillissement d'émotions douloureuses telles que la culpabilité et la honte, cette question a été souvent « balayer sous le tapis » par l'articulation d'une rhétorique rationnelle trop souvent assumée institutionnellement écartant du revers de la main l'influence subtile de certains « fantômes du

passé » pourtant bien présents au sein de l'inconscient collectif surtout des peuples opprimés. Dans cet ordre d'idée, la survenue récente et très médiatisée de l'Ouragan Katrina en 2005 a soulevé un important débat social concernant l'influence des facteurs socioculturels sur les réponses déployées par le gouvernement américain pour soutenir les sinistrés issus en majorité de communautés noires. Ce débat opposait deux perspectives particulières. Certains considéraient que les pratiques gouvernementales étaient profondément empreintes de racisme, tandis que les autres déniaient catégoriquement l'impact que les caractéristiques raciales ont pu exercer en ce qui a trait à la planification et l'exécution des mesures d'urgence (Danziger & Danziger, 2006; Elliott & Pais, 2006; Brown, Mistry & Bigler, 2007; Donner, 2007; Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006; Fothergill & Peek, 2004; Blaikie *et al.*, 1994). Selon Henkel, Dovidio et Gaertner (2006), cette polémique sociétale reflète une vision réductrice de la dynamique complexe sous-jacente à l'émergence de cette problématique particulière s'alimentant de représentations sociales discriminatoires créées et perpétrées au fil de l'histoire de l'humanité. En réalité, les réponses d'urgence post-désastre résultent des interactions incessantes et synergiques entre plusieurs éléments tant sur le plan psychologique, social, historique qu'institutionnel. L'Ouragan Katrina a été un événement traumatique, parmi tant d'autres, qui a inspiré nombre de chercheurs à cerner plus en profondeur les causes individuelles et sociales susceptibles d'exacerber ou non le niveau de vulnérabilité des personnes face 1) au risque d'être potentiellement exposées plus sévèrement à un désastre naturel, et 2) au risque de ne pas être en mesure de déployer les ressources suffisantes pour surmonter les conséquences générées par le passage réel d'une catastrophe et 3) à leurs capacités de récupérer les pertes encourues.

Le décès d'un nombre important de personnes âgées pendant l'ouragan Katrina et la vague de chaleur de l'été 2003, en Europe, a malheureusement démontré que plusieurs

communautés sont très mal préparées à protéger et à secourir, en cas de catastrophe, les personnes vulnérables, c'est-à-dire celles qui sont pauvres, isolées, malades, à mobilité réduite ou qui vivent dans des conditions de logement non appropriées. Plus près de nous, la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenus du 5 au 9 janvier 1998 (1999) a souligné, dans son rapport que la préparation des municipalités a varié considérablement et qu'en général les plans des mesures d'urgence se sont avérés inadéquats en fonction de la gravité de la situation. De plus, les plans des mesures d'urgence des établissements de la santé et des services sociaux sont apparus désuets, inadéquats et mal arrimés avec ceux des municipalités. Il a été également démontré, lors de cette tempête de verglas, que plusieurs personnes âgées vulnérables n'étaient pas connues des intervenants des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) (Charbonneau & Gaudet, 1998).

Des communautés entières peuvent également être plus à risque de voir leur développement et leur qualité de vie se dégrader à la suite d'un désastre en raison de bris aux infrastructures collectives, de manifestations de problèmes de santé mentale ou de stress post-traumatique chez un grand nombre de citoyens ou en raison de l'apparition de divers conflits sociaux (conflits conjugaux et familiaux, disputes entre citoyens, effritement des familles et des réseaux sociaux, perte de ressources communautaires, désintégration des communautés, etc.). Par exemple, Sweet (1998) a noté une augmentation générale du désir, chez les sinistrés affectés par une catastrophe, de quitter leur communauté tandis que Maltais (2003), dans une étude sur les conséquences des inondations de juillet 1996 sur la santé des individus vivant en milieu rural, a démontré qu'un tel événement laisse des traces autant positives que négatives au plan du climat social : resserrement du tissu social, plus grande solidarité sociale, détérioration de l'esprit communautaire, insatisfaction et mécontentement de la population,

présence de conflits entre les membres des communautés, exode de la population, perte temporaire ou permanente d'emploi, endettement des municipalités, etc.

Vulnérabilité des individus

La notion de vulnérabilité soulève aussi l'hypothèse que certains groupes d'individus, à l'intérieur d'une société donnée, détiennent un ensemble de particularités « socialement dévalorisées », qui une fois conjuguées aux caractéristiques objectives reliées au désastre (durée, lieu d'exposition, intensité), décuplent la force de ce dernier en libérant tout son potentiel destructeur. De plus, plusieurs chercheurs et spécialistes de l'intervention en cas de sinistre abordent les désastres non seulement comme des événements uniques, mais comme une suite de phénomènes sociaux et psychologiques pouvant engendrer de multiples difficultés aux individus et à leurs communautés (Erenen & Liebkind, 1993; Maltais, 2003; Robichaud, Maltais, Lalande, Simard et Moffat, 2001). En ce sens, Murphy (cité dans Maltais *et al.*, 2001) affirment que les désastres correspondent à un type d'expérience au potentiel particulièrement traumatisant étant donné qu'elle est susceptible de générer une cascade d'événements catastrophiques, malgré le fait que ceux-ci soient fréquemment perçus comme des épisodes uniques. Pour cet auteur, la période qualifiée de post-désastre peut durer entre un an et dix ans. Pendant ces années, une série d'événements traumatisants ou stressants peuvent se produire simultanément ou à la suite l'un de l'autre. Ce phénomène est particulièrement perceptible lorsqu'on prend conscience de la juxtaposition de stress que peut vivre certains groupes d'individus particulièrement vulnérables confrontés à une catastrophe. Par exemple, Robichaud, Maltais, Lalande, Simard et Moffat (2001) ont démontré, à partir de cette conception des désastres, que les victimes des inondations de juillet 1996 (Saguenay, Québec) ont été confrontées à plusieurs situations stressantes lors de la survenue de cette catastrophe et dans les deux années qui ont suivi ce désastre naturel. Ces situations sont entre autre celles :

- 1) de voir l'eau envahir sa maison;
- 2) d'être dans l'obligation d'évacuer son domicile sans

emporter quoi que ce soit tout en espérant que sa demeure ne s'écroulera pas sous les eaux; 3) d'attendre des informations des autorités civiles concernant le retour dans la communauté; 4) de réaliser l'ampleur des dégâts et de constater que tous ses biens et ses souvenirs sont perdus; 5) de faire face à plusieurs changements de milieux de vie temporaires en attendant que la maison soit reconstruite ou décontaminée; 6) d'entreprendre une multitude de démarches auprès d'intervenants rémunérés ou auprès de bénévoles qui démontrent peu d'empathie; 7) d'attendre les réponses des compagnies d'assurance ou des autorités concernant les demandes d'aide; 8) d'entreprendre la reconstruction ou le nettoyage de sa demeure; 9) de devoir effectuer des prêts bancaires afin d'assumer le coût de la rénovation ou de la reconstruction de sa maison et pour se procurer des meubles et des biens de première nécessité; 10) de gérer les malaises et les deuils qui accompagnent la prise de conscience de l'ampleur des pertes subies et de l'endettement ainsi que de la nécessité de modifier ses habitudes de vie (abandon temporaire ou permanent d'activités récréatives ou sociales en raison de pertes d'énergie, de son temps ou de ses économies) ou de mettre en veilleuse de grands projets de vie comme la prise de la retraite; 11) finalement, s'adapter à une nouvelle demeure, à un nouveau quartier ainsi qu'à un nouvel environnement.

Les désastres, de par les perturbations qu'ils occasionnent aux individus, aux intervenants et aux autorités civiles et gouvernementales suscitent des demandes inhabituelles qui excèdent les ressources normalement disponibles pour faire face aux responsabilités et aux activités régulières de tous les jours. Lorsque des milliers de personnes, doivent en même temps être soutenues par différents systèmes d'aide et de soins fortement ébranlés dans un environnement chaotique, les difficultés ne peuvent alors que s'accroître. Il devient alors important, selon Ngo (2001) de cibler les personnes requérant une attention particulière, notamment certains groupes de personnes vulnérables, et de leur offrir des services sociaux et de santé adaptés à leur situation spécifique.

En cas de désastre, certains groupes d'individus sont donc plus vulnérables que d'autres parce qu'ils n'ont pas facilement accès aux ressources de la communauté comme, par exemple, les personnes âgées en perte d'autonomie, les femmes monoparentales avec de jeunes enfants, les individus vivant seuls et sans réseaux sociaux, les personnes présentant des problèmes de santé mentale ou celles ayant des revenus modestes, etc. Par exemple, les familles à faible revenu possèdent généralement pas d'assurance contre les pertes matérielles et habitent souvent dans de vieux logements moins bien construits pour faire face à des chocs de toutes sortes. Ces personnes, tout comme les personnes âgées, n'ont en général pas de voitures à leur disposition, ce qui peut nuire à leur évacuation lors d'inondations, de tremblements de terre ou d'ouragans.

Selon plusieurs auteurs (Danziger & Danziger, 2006; Elliott & Pais, 2006; Brown, Mistry & Bigler, 2007; Donner, 2007; Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006; Fothergill & Peek, 2004; Blaikie *et al.*, 1994), les mesures d'urgence seraient modulées par l'articulation de processus psychosociaux spécifiques, découlant des interactions entre l'individu et son environnement, s'influençant de manière réciproque, constante, et synergique (Dauphiné, 2001). On compte parmi ceux-ci : la discrimination raciale, la discrimination sexuelle, le racisme institutionnel contemporain, les biais subtils au niveau individuel et la méfiance interraciale.

Vulnérabilité des individus face à l'exposition à un désastre

En premier lieu, les inégalités socioéconomiques distinguant les communautés noires et blanches et la discrimination institutionnelle représentent des éléments exerçant une influence significative sur le niveau de vulnérabilité des individus face à leur exposition à un désastre (Donner, 2007; Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006; Fothergill & Peek, 2004; Blaikie *et al.*, 1994; Vaughan, 1995). En effet, en influençant l'accès à des emplois bien rémunérés et du même le type d'habitation dont ils peuvent jouir, la discrimination raciale, qui fait rage à la

Nouvelles-Orléans, met la vie des personnes opprimées en péril en les confinant à demeurer dans des zones particulièrement à risque et à ne pas posséder d'autres biens matériels pour assurer leur survie (Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006). Étant donné la précarité de leur situation économique, les personnes noires sont souvent dans l'obligation de louer un logement à l'intérieur de quartiers situés dans des zones d'habitation jugées à risque car le niveau du sol est inférieur (2.5 à 4 pieds) au niveau de la mer. Les inégalités économiques sont exacerbées par la discrimination qui fait rage dans le marché du travail. La quasi impossibilité de se trouver un emploi bien rémunéré empêche l'achat de biens matériels susceptibles de réduire la vulnérabilité d'une personne exposée à un désastre naturel (Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006; Morrow & Enarson, 1996). Par exemple, un individu ne pouvant pas acquérir une automobile ne pourra pas quitter rapidement les régions inondées mettant ainsi sa vie en péril. L'intensité de ces inégalités sociales se retrouve aussi souvent exacerbées par l'adoption et l'exécution de mesures gouvernementales inadéquates en matière de gestion de l'espace (Hétu, dans : Laurin, Klein & Tardiff, 2001). Par exemple, l'ampleur des inondations est fréquemment amplifiée par une utilisation inappropriée du sol, une gestion inadéquate des lits fluviaux et des conceptions architecturales mal élaborées, mal gérées ou mal entretenues (Blaikie, Cannon, Davis & Wisner, 1994). En ce sens, les importantes crues ayant touchées Saguenay au Québec, en 1996, illustre de manière éloquentte cette réalité.

Vulnérabilité des individus, perception des risques et résilience

La pauvreté semble moduler la manière dont une personne perçoit les risques pouvant accompagnés l'exposition à une catastrophe naturelle (Flynn, Slovic & Mertz, 1994). Ce phénomène peut sembler simpliste mais provient en réalité du chevauchement de plusieurs éléments cognitifs engendrés et perpétués à travers les multiples transactions de la victime réelle ou potentielle avec son environnement (Fothergill & Peek, 2004; Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006). La littérature a relevé certaines pistes de réponse sur ce thème épineux et

complexe. Tout d'abord, les individus présentant un faible statut socioéconomique ont tendance à entretenir l'idée qu'ils ne possèdent pas ou peu de contrôle sur le fil de leur existence (Flynn *et al.*, 1994). Ils sont plus sujets à éprouver de sentiment de crainte devant la possibilité de perdre leur lieu d'habitation que les personnes disposant de sources de revenu plus élevées (Palm & Carroll, 1998). De plus, le statut socioéconomique aurait des effets sur les stratégies préventives que les victimes déploient ou non pour faire face à un désastre naturel (Fothergill & Peek, 2004). Étant donné la persistance d'un sentiment d'impuissance face à leur existence, les personnes ne disposant pas de ressources économiques adéquates seraient moins enclines à manifester des actions susceptibles d'estomper les impacts potentiellement délétères entraînés par un désastre (Vaughan, 1995). De plus Fothergill (2004) a observé que, mêmes si elles étaient conscientes de posséder les moyens de bénéficier de couvertures d'assurance par rapport à l'inondation vécue, les victimes défavorisées ne s'en prévalaient pas. Les individus présentant un faible statut socioéconomique sont également plus portés à demeurer à l'intérieur de types d'habitation à risque et à déployer des stratégies d'adaptation davantage axées vers l'émotion (Lamson, 1983). À titre d'exemple, Vaughan (1995) a démontré que le statut socioéconomique était relié à la nature de l'utilisation de certains mécanismes défensifs tels que le déni ou la minimisation par rapport aux risques potentiels, et ce, surtout lorsque ceux-ci sont d'ordre économique. Une autre étude a indiqué, quant à elle, que les habitants issus de la classe ouvrière et demeurant aux abords immédiats du Mont St-Hélène ne percevait pas le danger réel associé au fait de vivre dans cette zone d'habitation particulièrement risquée (Greene, Perry & Lindell, 1981). Mack et Baker (1961) ont découvert que les personnes présentant un statut socioéconomique plus précaire avaient davantage tendance à interpréter les signaux d'urgence comme des informations invalides que les individus plus aisés financièrement. Cependant, l'inaction apparente d'un individu ou d'un groupe face aux mesures d'urgence peut également être générée non pas par un quelconque

manque de volonté, mais plutôt par une réelle incapacité d'agir pour préserver sa survie (Morrow & Enarson, 1996). Certaines barrières culturelles et linguistiques peuvent aussi favoriser la l'incompréhension des mesures d'urgence en contexte de désastre (Fothergill & Peek, 2004). Par exemple, la tornade, qui a happé la région de Saragosa au Texas en 1988, s'est soldée par une véritable hécatombe provoquée par l'impossibilité pour les victimes de saisir la langue dans laquelle les communications d'urgence ont été transmises (Fothergill & Peek, 2004).

Enfin, la nature des liens interraciaux pré-désastre peut concourir ou non au renforcement du niveau de vulnérabilité de certaines ethnies face aux risques générés par la confrontation à un désastre naturel (Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006). L'Ouragan Katrina constitue un exemple illustrant cette réalité. En effet, les relations conflictuelles unissant les communautés noires et blanches de la Nouvelle-Orléans se sont progressivement façonnées à travers la succession d'événements historiques. En effet, la méfiance culturelle provient de l'intégration d'un profond sentiment d'injustice éprouvé par les fermiers n'ayant jamais été dédommagés malgré les promesses gouvernementales suite à la survenue d'une inondation en 1927 (Leopold, 2005, tiré de Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006). L'exposition à ces multiples expériences socioculturelles a favorisé l'intériorisation d'un ensemble de préjugés contribuant graduellement à la consolidation d'une identité culturelle nourrissant et légitimant la perpétuation de rapports racistes et discriminatoires entre les différents groupes sociaux composant la Nouvelle-Orléans. En combinant la méfiance, les disparités économiques entre les noirs et les blancs (Earl et Penny, 2001) et le racisme historiquement véhiculé lors de plusieurs inondations ayant frappées la Nouvelle-Orléans, il n'est pas surprenant que la méfiance raciale joue un rôle dans la réponse face à l'Ouragan Katrina et le processus de rétablissement sous-jacent.

Les retombées de l'utilisation du concept de vulnérabilité en cas de désastre sur la formation et la pratique du travail social

Un nombre croissant d'auteurs ont tenté de mieux comprendre les mécanismes psychosociaux sous-tendant le rapport inégal de certaines personnes ou communautés face à l'occurrence d'un désastre (Donner, 2007; Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006; Fothergill & Peek, 2004; Blaikie *et al.*, 1994). Cette grande variabilité du niveau de vulnérabilité inter et intra culturelle est tributaire de l'articulation historique et synergique de plusieurs inégalités socioculturelles, politiques et économiques pouvant se manifester sous différentes formes telles que la discrimination raciale, la discrimination sexuelle et la discrimination économique (Donner, 2007; Henkel, Dovidio & Gaertner, 2006; Dauphiné, 2001; Enarson, 1998) que les travailleurs sociaux ne doivent pas ignorer. En fait, l'accès inégal des individus et des groupes d'individus aux ressources socioéconomiques et donc de leur degré vulnérabilité, trahit l'existence de processus psychosociaux subtils générant des pensées et des comportements discriminatoires autant sur le plan racial que sexuel (Enarson, 1998; Fordham, 1998). Étant donné que plusieurs des mécanismes individuels et collectifs à l'origine de ces inégalités humaines sont de nature inconsciente, les travailleurs sociaux doivent, dans leur pratique, lors de chacune des phases d'un désastre, être sensibles à cette réalité. A ce sujet, de façon préventive et ceci afin de protéger la santé de la population, les intervenants sociaux peuvent accompagner des citoyens dans leur lutte contre la pollution environnementale ou contre tout autre phénomène qui augmente les risques de catastrophes dans leur communauté. Les intervenants sociaux se doivent donc d'intervenir simultanément à plusieurs niveaux (individu, famille, petit groupe et collectivité) et dans plusieurs systèmes (micro, mezzo, macro) tout autant avant, pendant et après une catastrophe. Les intervenants sociaux se doivent aussi travailler en collaboration avec les leaders des communautés pour mettre en place des stratégies collectives d'intervention qui permettent aux communautés vulnérables de

résorber leurs problèmes sociaux, économiques ou politiques et d'améliorer leur qualité de vie pré et post désastre. Dans leurs interventions préventives auprès des collectivités, les intervenants sociaux pourraient préparer les communautés à faire face à différentes crises. Selon Sundet et Mermelstein (1996), cette tâche comprend cinq grands éléments. Le premier consiste à développer des coalitions interorganismes au sein des communautés pour améliorer l'efficacité et l'efficience des services sociocommunautaires aux individus vulnérabilisés ainsi que les services de secours aux éventuelles victimes de désastre. Le deuxième est celui de favoriser le développement du soutien mutuel et le sens de la communauté. En troisième lieu, les intervenants sociaux doivent favoriser les communications et les contacts entre les leaders locaux afin que ceux-ci comprennent bien leurs rôles respectifs, leurs capacités et leurs compétences. La quatrième tâche consiste à encourager les ressources de la communauté à se familiariser avec l'intervention en situation de désastre. Enfin, la cinquième responsabilité qui incombe aux intervenants sociaux est d'encourager les communautés et ses organismes à établir un plan d'urgence afin d'anticiper les événements traumatiques et éviter les crises. Dans leurs interventions collectives auprès des individus et des groupes de la communauté, les intervenants sociaux doivent aussi prévenir l'apparition de problèmes de santé physique en veillant sur le développement harmonieux de systèmes socioculturels ainsi que sur la qualité de l'environnement autant micro (logement et quartier des individus) que macro (biosystème). Les travailleurs sociaux peuvent, par exemple, jouer un rôle dans la prévention de la pollution de l'eau ou de l'air et des risques environnementaux ainsi que dans la préparation des individus à faire face à d'éventuels désastres naturels ou technologiques. Lorsque des situations de contamination de l'environnement sont présentes, Soliman (1996) suggère aussi que les travailleurs sociaux possédant des connaissances, des habiletés et de l'expérience en intervention collective s'impliquent activement dans la défense des droits des citoyens en assumant divers rôles dont ceux de négociateur, de consultant, de porte-parole, de médiateur,

d'organisateur et de rassembleur. En ce qui a trait à la vie communautaire, les intervenants sociaux peuvent prendre part, avant ou après un désastre à l'organisation d'activités communautaires qui permettent aux citoyens de prendre contacts entre eux, de maintenir les liens qui les unissent ainsi que de soutenir les réseaux sociaux qui ont été perturbés par le désastre. Les intervenants sociaux peuvent aussi s'investir dans des comités de relance économique des communautés en s'impliquant dans leurs diverses actions et représentations auprès des autorités gouvernementales.

En ce qui a trait au système socioculturel, les intervenants sociaux peuvent sensibiliser la population aux excès de consommation des ressources naturelles qui engendrent souvent le déplacement de milliers de personnes dans des environnements à hauts risques d'inondation ou de tout autre désastre naturel. La sensibilisation aux effets néfastes du réchauffement de la planète est également un élément à considérer dans des interventions de types écologiques que peuvent effectuer les intervenants sociaux.

Références

- Blaikie P., Cannon T., Davis I., & Wisner B. (1994). *At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability, and Disasters*, Routledge, New York.
- Brown C.S., Mistry R.S., & Bigler R.S. (2007). Hurricane Katrina: African Children's Perceptions of Race, Class, and Government Involvement Amid a National Crisis, *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 7(1): pp. 191-208.
- Charbonneau, J., & Gaudet, S. (1998). *Les impacts sociaux et psychosociaux de la tempête de verglas : une réflexion issue des enquêtes menées auprès des sinistrés*. Rapport final du volet psychosocial. Montréal, INRS-Urbanisation.
- Chia-Chen Chen A., Keith V.M., Airriess C., Li W., & Leong K.J. (2007). Economic Vulnerability, Discrimination, and Hurricane Katrina: Health Among Black Katrina Survivors in Eastern New Orleans. *Journal of American Psychiatric Nurses Association*, 13: pp. 257-266.
- Chung M.C., Werrett J., Easthope Y., & Farmer S. (2004). Coping with post-traumatic stress: young, middle-aged and elderly comparisons. *International Journal of Geriatric Psychiatry*, 19: pp. 333-343.

- Chung M.C., Werrett J., Easthope Y., & Farmer S. (2005). Differentiating Posttraumatic Stress Between Elderly and Younger Residents. *Psychiatry*, 68(2) : pp. 164-173.
- Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998 (1999) (Commission Nicolet), *Études sectorielles du rapport, Les impacts sociaux, économiques et environnementaux*, Les publications du Québec, 7 avril 1999.
- CRED (2008). CRED CRUNCH «Disaster Data: A Balanced Perspective » Issue No. 12, April 2008.
- Danziger, S., & Danziger, S. (2006). Poverty, Race, and Antipoverty Policy Before and After Hurricane Katrina, *Du Bois Review*, 3(1): 23-36.
- Dauphiné A. (2001). *Risques et catastrophes: Observer-Spatialiser-Comprendre-Gérer*, Paris : Armand Colin.
- De Clerq, M. (1999). « Les répercussions psychiatriques et psycho-sociales des catastrophes et traumatismes graves », *Médecine de catastrophe-Urgences collectives*, vol. 2, p. 73-78.
- Donner W.R. (2007). The Political Ecology Of Disaster: An Analysis of Factors Influencing U.S. Tornado Fatalities and Injuries, 1998-2000, *Demography*, 44(3): pp. 669-685.
- Elliott J.R., & Pais J. (2006). Races, class, and Hurricanes Katrina: Social differences in human responses to disaster, *Social Sciences Research*, 35: pp. 295-321.
- Enarson E. (1998). Through Women's eyes: A gendered Research Agenda for Disaster Social Science, *Disasters*, 22(2): pp. 157-173.
- Eranen, L., & K. Liebkind (1993). « Coping with Disaster, the Helping Behavior of Communities and Individuals », in J.P. Wilson et B. Raphael (Eds), New York, Plenum Press, p. 957-964.
- Flynn, J., Slovic, P., & Mertz, C.K. (1994). Gender, race, and perception of environmental health risks, *Risk Analysis*, 14(6), 1101-1108.
- Fordham M.H. (1998). Making Women Visible in Disasters: Problematising the Private Domain, *Disasters*, 22(2): pp. 126-143.
- Fothergill A., & Peek L.A. (2004). Poverty and Disasters in the United States: A Review of Recent Sociological Findings, *Natural Hazards*, 32: pp. 89-110.
- Fothergill A. (2004). *Heads Above Water: Gender, Class, and Family in the Grand Forks Flood*, State University of New York Press, Albany, NY.
- Gaertner S.L., & Dovidio J.F. (1977). The subtlety of White racism, arousal, and helping behaviour, *Journal of Personality and Social Psychology*, 35: pp. 691-707.
- Greene M., Perry R., & Lindell M. (1981). The March 1980 eruptions of Mt. St. Helens: Citizen perceptions of volcano threat, *Disasters*, 5(1): pp. 49-66.

- Green B.L., Gleser J.C., Lindy J.D., Grace M.C., & Leonard A.C. (1996). « Age Related Reactions to the Buffalo Creek Dam Collapse », in P.E. Ruskin et J.A. Talbot (Eds), *Aging and Posttraumatic Stress Disorder*, Washington, DC, American Psychiatric Press, Inc., pp. 101-125.
- Green B.L., & Salomon S. D. (1995). The mental health of natural and technological disasters, in Freedy, J.R., Hobfoll, S.E., eds, *Traumatic Stress: From Theory to Practice*, Plenum Press, New York, 163-180.
- Henkel K.E., Dovidio J.F., & Gaertner S.L. (2006). Institutional discrimination, Individual racism, and Hurricane Katrina, *Analyses of Social Issues and Public Policy*, 6(1): pp. 99-124.
- Héту R. (2001), in : S. Laurin, J.-L Klein et C. Tardif, "*Géographie et société : vers une géographie citoyenne*", Les Presses de l'Université du Québec, pp. 61-92.
- Lamson C. (1983). « I think they're all caught up »: An inquiry of hazard perception among Newfoundland and inshore fishermen, *Environment and Behavior*, 15: pp. 458-486.
- Laurin S., Klein J.-L., Tardiff C., et al. (2001). *Géographie et société : vers une géographie citoyenne*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 320 p.
- Mack R.W., & Baker G.W. (1961). *The Occasion Instant*, National Academy of Sciences/National Research Council Disaster Study # 15, National Academy of Sciences, Washington, DC.
- Maltais, D. (2003). *Catastrophes en milieu rural*, Chicoutimi, Saguenay, Éditions JCL, coll. Au cœur des catastrophes.
- Maltais, D., Robichaud, S., & Simard, A. (2001). *Désastres et sinistrés*, Chicoutimi, Éditions JCL, coll. Au cœur des catastrophes.
- Maltais, D., & Rheault, M-A. (2005). *Intervention sociale en cas de catastrophe*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 392 p.
- Marschang, A. (2007). *Global Disaster Management*. Allocution présentée en février 2007 lors de l'Atelier international de Winnipeg sur les aînés et la protection civile, Canada.
- Morin E., & Huot N. (2007). *L'an I de l'ère écologique : La Terre dépend de l'homme qui dépend de la Terre*. Paris : Tallandier.
- Morrow B.H., & Enarson E. (1996). Hurricane Andrew through women's eyes: Issues and recommendations, *International Journal of Mass Emergencies and Disasters*, 14(1): pp. 5-22.
- Murphy S.A. (1986). Perceptions of Stress, Coping and Recovery One and Three Years after a Natural Disaster, in: Maltais D., Robichaud S., & Simard A., *Désastres et Sinistrés*, Les Presses de l'Université du Québec, p. 34.

- Myers, D. (1994). *Disaster Response and Recovery*, U.S. Department of Health and Human Services, Public Health Service, Substance Abuse and Mental Health Services Administration, Central for Mental Health Services.
- Ngo, E.B. (2001). « When Disasters and Age Collide: Reviewing Vulnerability of the Elderly », *Natural Hazards Review*, 2(2):80-89.
- Palm, R., & Carrol, J. (1998). *Illusion of Safety: Culture and Earthquake Hazard Response in California and Japan*, Westview Press, Boulder, CO.
- Peacock W.G., Morrow B.H., & Gladwin H. (1997). *Hurricane Andrew: Ethnicity, Gender, and the Sociology of Disasters*, Routledge, New York.
- Peacock W.G., & Ragsdale A.K. (1997). Social systems, ecological networks, and disasters: Toward a socio-political ecology of disasters, In: W.G. Peacock *et al.* (eds), *Hurricane Andrew: Ethnicity, Gender, and the Sociology of Disasters*, Routledge, New York.
- Quarantelli E.L. (1998). « Where we have been and Where we might go », pp. 234-273 in: *What is a Disaster: Perspectives on the Question*, edited by E.L. Quarantelli, New York: Routledge.
- Robichaud, S., Maltais, D., Lalande, G., Simard, A., & Moffat, G. (2001). Les inondations de juillet 1996 : une série d'événements stressants, *Service social*, 48 : 16-33.
- Seitles M. (1996). The perpetuation of residential racial segregation in America: Historical discrimination, modern forms of exclusion, and inclusionary remedies, *Journal of Land Use and Environmental Law*, 14(1): pp. 1-30.
- Soliman, H.H. (1996). « Community Responses to Chronic Technological Disaster : The Case of the Pigeon River », *Journal of Social Service Research*, vol. 22, n° 1/2, p. 89-107.
- Sundet, P. et J. Mermelstein (1996). « Predictors of Rural Community Survival after Natural Disaster : Implications for Social Work Practice », *Research on Social Work and Disaster*, vol. 22, n° 1/2, p. 57-70.
- Sweet, S. (1998). The Effect of a Natural Disaster on Social Cohesion : A Longitudinal Study , *International Journal of Mass Emergencies*, vol. 16, n° 3, p. 321-331.
- Vaughan E. (1995). The significance of socioeconomic and ethnic diversity for the risk communication process, *Risk Analysis*, 15(2): pp. 169-180.
- Watts, M.J., & Bolhe, G. (1993). Hunger, famine, and the space of vulnerability, *Geojournal*, 30(32):117-125.
- Zakour, M.J. (1996). « Disaster Research in Social Work », in C.L. Streeter et S.A. Murty (Eds), *Research on Social Work and Disasters*, New York, The Haworth Press, p. 7-27.
- Zakour, M.J. & E.B. Harrel (2003). « Access to Disaster Services : Social Work Interventions for Vulnerable Populations », *Journal of Social Service Research*, 30(2) : 27-54.

